

# Organisation

mercredi 16 mars 2016, par Thémis

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs a été créée en 1994 par huit associations de victimes d'accidents survenus entre 1982 et 1993 (cf. l'historique) sous la forme d'une association type loi 1901.

La Fenvac est administrée par un **Conseil d'administration composé de 30 membres** ayant en commun d'avoir tous vécu un accident collectif ou un acte de terrorisme.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et a pour mission principale de débattre et arrêter les orientations politiques et stratégiques de la Fédération dans le cadre des missions définies par l'article 2 de ses statuts et des décisions prises par l'Assemblée générale qui, comme dans toute association, est l'organe souverain de gouvernance de la Fédération.

## **L'EQUIPE NATIONALE :**

Ophélie TOULLIOU - Coordonnatrice de l'aide aux victimes  
Sophia SECO - Responsable du pôle Justice et Droits  
Clara IECHE - Juriste référente pénale du pôle Justice et Droits  
Yasmine CHAOUCHI - Responsable du pôle Affaires publiques et territoires  
  
Gaelle LEJAN - Psychologue clinicienne

La FENVAC peut s'appuyer sur un réseau de 50 délégués territoriaux à travers la FRANCE

La FENVAC est présidée par Pierre-Etienne DENIS

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FENVAC :**

Marie-Claude DESJEUX  
Michèle BUISSON  
Olivier DARGOUGE  
Bruno RAMUS  
Yann MEHEUX  
Lionel LABOURDETTE  
Thierry GOMES  
Jean-Baptiste AUDOUSSET  
Nathalie BALDACCINI  
Patrick BAPTENDIER  
David CALVET  
Jean-Jacques DALLE  
Christian GIRARD  
Françoise GRANDCLAUDE  
Alban GRISON  
Patrick GRISON  
Philippe LINGUET  
Jean-Luc MARISSAL  
Serge MAYET  
Marie-Andrée MORELLE  
Emilie PETITJEAN  
Patricia PHILIBERT  
Renaud PINOIT  
Philippe DUPERRON  
Maverick TOUATI  
Lydia DUVAL  
Sandrine TRICOT  
Michel VIGIER

---